

# Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'Union nationale GEM France. Vendredi 08 octobre 2010

## Matinée

### Ouverture

L'Union nationale GEM France, se présente. Créée depuis peu elle rassemble aujourd'hui 26 GEM adhérents sur tout le territoire. De nombreux GEM sympathisants sont aujourd'hui présents totalisant 31 GEM dont quelques uns de Paris Ile de France et de la périphérie.

Le 14 octobre, la commission de suivi au comité des GEM organisée par la DGAS, actuel Ministère de tutelle des GEM, se tiendra. GEM-France, ainsi qu'ARGOS 2001 ont obtenu d'y participer aux côtés de la Croix marine, de l'UNAFAM et de la FNAPSY. Il s'agira de faire une première évaluation du fonctionnement des GEM et de revoir le cahier des charges, il y sera également question de la subvention et de la nécessité de conventions de financement pluriannuelle et du montant par an de 75 000 à réévaluer.

Depuis peu ARGOS 2001 a obtenu le statut de parrain et GEM-France se prépare pour l'an prochain à le demander également.

Ce rassemblement, a donc aussi pour objectif de faire remonter la parole des GEM présents et d'élaborer des propositions à faire à la Commission de suivi.

L'idée de départ pour cette association nationale, c'était de créer des réseaux de soutien entre les GEM, de répondre à leurs questions, d'engager un mouvement de solidarité inter-GEM et de faire valoir les revendications de ceux-ci auprès des instances de contrôle et de financement. Une coordination effective et documentée qui a permis à plusieurs GEM de s'organiser en réseaux régionaux afin d'avoir plus de poids face aux élus et de trouver ensemble des solutions face à leurs difficultés respectives.

# Prise de parole de différents GEM et Débat autour du sujet : « *Les usagers dans les GEM : démocratie, éthique.* »

**Le GEM de l'Orne, né en 2008, nous présente un film « *La ressource et l'envie* »**  
qui montre le fonctionnement des GEM alentours et fait remonter les appréciations de ses membres.

Des témoignages, des phrases me frappent :

- Le GEM ce qu'il y a de bien c'est que « *si vous voulez venir, vous pouvez partir quand vous voulez* »
- Ce qu'il y a de libérateur au GEM c'est que c'est très différent de l'hôpital « *A l'hôpital on peut pas rentrer et sortir comme on veut* »
- « *En venant au GEM, j'arrivais dans le monde* »
- « *De reprendre des décisions, de faire des projets, ça me redonne confiance en moi* »
- « *On fait des activités, mais on a le temps de le faire* »
- « *Le week-end on n'est pas isolés* »
- « *Des fois, on arrive à se rencontrer en dehors du GEM et ça c'est une victoire* »

## **Le réseau régional des GEM du Languedoc, présente un film « *La maison bleue* »**

Sur le Languedoc il y a 14 GEM étalés sur 200 km. Sur ces 14 GEM, 11 ont répondu à l'appel de rencontre initié par le GEM « *La maison bleue* », installée à Perpignan.

Il se retrouvent régulièrement, chez les uns ou les autres, pour s'entraider et ont créé une association loi 1901: « *la VAG, voix des adhérents des GEM* » pour être reconnus, ensemble auprès des élus, cela leur donne du poids et une visibilité au niveau de la région, qui ne peut plus ignorer leur existence et leurs besoins. Il y a des disparités au niveau du degré d'autonomie de chaque GEM, aussi chacun trouve dans cette association, un rôle et une place particulière et mettant en pratique l'idée d'entraide mutuelle.

## **Les Canoubiers, GEM de Marseille, nous présentent eux aussi un film « *Une fresque, un projet collectif* »**

En emménageant dans un nouveau local, qui abrite aussi de GEM-France les membres et les animateurs décident d'investir artistiquement cet espace disponible. Rapidement l'idée d'une grande fresque germe, les idées sont recueillies, chacun s'y met et choisit des images qui font ressortir l'idée du rêve.

Appuyé sur l'aide précieuse de deux plasticiens, le contours se forme, chaque image, hétéroclite trouve une place de choix, la fresque se révèle harmonieuse et singulière. Pendant tous le processus de création qui s'étale sur 1 an et demi, les adhérents et animateurs, filment, prennent des photos, peignent, dessinent

... Un très joli projet, en musique !

## **Advocacy Basse Normandie se présente. Son président, militant de longue date nous parle de l'expérience des GEM de sa région.**

Bien qu'ils n'aient pas reçu l'agrément cette année, le réseau régional compte 3 GEM et 130 adhérents, ils s'entraident et se soutiennent. Leur activité prend vraiment en compte l'aspect concret d'insertion, épaulant les adhérents dans leur recherche de logement, de formation ...

Pour Advocacy, il n'est ni question « *d'usagers* » ou « *de patients* », les adhérents qui fréquentent les GEM sont avant tout « *des citoyens* », ceux ci, ont des droits et des devoirs, mais aussi une dignité et une intégrité qui doit être reconnue.

Ils ont beaucoup été à la rencontre des structures qui existent en Italie, en Angleterre et même au Canada, s'inspirant des modèles déjà existant participant, à leur mesure, à l'amélioration de ces structures.

## **Batucada Social Club, nous présente un film qui porte le même nom et nous montre leur expérience singulière de GEM... musical**

A l'origine du projet, des musiciens interpellés par la situation d'exclusion des personnes souffrant de troubles psy et convaincus des vertus thérapeutiques de la musique. L'envie de partager la joie des concerts et de tenter une aventure inédite.

Rapidement professionnels et novices se retrouvent pour répéter des morceaux de tous styles. Des liens se créent, l'organisation de concerts germe en même temps que la conscience des difficultés particulières auxquelles sont confrontés les membres le plus fragiles. Nait alors l'idée de se constituer en GEM ... itinérant. L'accompagnement est polyvalent, insertion social, recherche de logement, accompagnement à l'hôpital en cas de crise de manière à ce que le membre reste en lien, « *il sait qu'en sortant de l'hôpital, il retrouvera sa place dans le groupe* »

Et surtout des concerts sur des scènes prestigieuses partout en Europe, des succès incandescents qui permettent aux membres de découvrir leur capacité, de mettre de côté leur handicap, pour devenir musicien, chanteur, bête de scène, bref la confiance en soi qui rayonne !

## **Discussion « la place des adhérents dans les GEM »**

Chacun prend la parole pour nous parler de l'expérience particulière qu'il vit dans son GEM.

Le débat s'ouvre sur deux points cruciaux :

- *Qui prend les décisions au GEM, comment se constitue le CA et quelle en est*

## *l'efficience ?*

Les expériences sont diversifiées. Le plus souvent le CA est constitué à 60 % d'usagers en psychiatrie, par contre le bureau pas toujours; De même, certains bureaux profitent du soutien des animateurs pour fonctionner, d'autres sont tout à fait autonomes, d'autres encore n'ont que l'étiquette mais les manettes ne sont pas dans leurs mains.

On constate, qu'à ce titre les circulaires ne sont pas suivies au pied de la lettre. Que les instances de suivi et de parrainage ne tiennent pas leur rôle de vérification et d'accompagnement.

L'idée de créer un bureau en binômes est une solution qui offre pas mal d'avantages, la pression est plus diffuse lorsque la charge de travail et de responsabilité est partagée.

- *Qui sont ceux qui fréquentent le GEM : des patients, des usagers, des adhérents, des membres, des citoyens ... les circulaires parlent juste de « personnes ».*

Nous sommes nombreux à ne pas aimer le terme d'usagers, trop vague, car nous sommes tous usagers de multiples services.

Le terme de patient ne convient pas non plus, car les GEM ne sont pas des instances de soin, néanmoins certains adhérents se retrouvent dans cette étiquette qui garantit une place protégée.

Le terme le plus souvent utilisé est celui d'adhérents. Celui de citoyen résonne également comme un terme central dans la philosophie des GEM.

Finalement, les circulaire ne parlent que de « personnes » ce qui nous arrange.

## **Les Amis de l'Atelier du Non Faire nous présentent un film qui donne la parole à ses membres.**

Très joli film, réalisé par les adhérents. Les AANF sont tournés vers l'expression artistique est plastique par filiation, les expositions d'œuvres y sont très fréquentes, mais il a également de nombreux autres ateliers et notamment des moments de discussion philosophiques, qui permettent de se questionner sur le statut de chacun, la place des adhérents dans la cité, ce qu'est l'exclusion, la responsabilité de chacun ... quelques témoignages très touchants.

## **Après midi : Assemblée Générale**

### **Présentation du rapport d'activité, moral et financier**

A la suite du vote et de la proposition de prendre une place dans le Conseil d'Administration le débat s'ouvre.

Il est important de se saisir de la possibilité de faire remonter nos remarques, propositions et revendications par le biais de GEM-France qui siègera dorénavant, nous l'espérons, à la commission du comité de suivi.

### **Les réseaux régionaux**

L'exemple du Languedoc doit nous servir de modèle. En se regroupant en région, cela nous donne une visibilité et un poids considérable auprès des élus. Par ailleurs, cela permet aux GEM les plus fragiles d'être épaulés et reconnus. GEM de France en publiant ce récit d'expérience jouera un rôle de coordination et de centralisateur de ressources.

### **Marre de l'évaluation généralisée !**

Depuis les exigences des financeurs, jusqu'à la place qui nous est laissée pour témoigner de notre singularité, nous assistons à une généralisation symptomatique de l'évaluation à tout va, tout doit être quantifié, justifié, argumenté. L'administration française est déjà connue pour sa bureaucratie kafkaïenne, les services publics sont depuis un certains temps aux prises avec cette tendance à l'évaluation reine. Celle ci, en plus de nous contraindre dans nos choix d'expression, demande une quantité de travail considérable et parfois décourageante.

Elle s'accompagne du dictat du « quantitatif », jusque dans le formulaire de suivi des GEM, aucune place n'est laissée à l'appréciation qualitative des expériences. Ce qui a pour effet d'amoinrir les spécificités de chacun, d'homogénéiser le paysage et les actions particulières. De faire disparaître les efforts fournis et les réussites dont la nature est de fait qualitative. Révision du formulaire de suivi !

## La baisse du pouvoir d'achat de la subvention

Beaucoup de GEM ne s'en sortent déjà pas avec les 75 000 euros palier, accordés. Aucune mesure n'est prise pour soutenir de manière plus adéquate les GEM installés dans les grandes villes comme Paris où les loyers sont beaucoup plus chers qu'ailleurs, absorbant souvent une trop grande partie de la subvention accordée. Cette baisse de subvention, non justifiée, ne prend absolument pas en compte le bénéfice considérable de l'action des GEM quant à la diminution importante en terme d'hospitalisation, de médication. L'économie réalisée par la sécurité sociale devrait légitimement revenir aux GEM. Pour faire valoir cet impact social et économique de l'action des GEM, nous pourrions faire remonter des sondages s'appuyant sur le témoignage des adhérents eux même.

Un questionnaire intéressant a déjà été réalisé par le GEM « *La maison bleue* » il y faisait valoir l'influence positive du GEM dans le temps, en interrogeant les adhérents membres depuis 6 mois, 1 an et depuis 2 ans, sur les questions du type « *Pourquoi venez-vous ?* » « *Comment vous vous sentez ?* » « *Combien d'hospitalisation depuis votre adhésion ? Et avant ?* », Nous pourrions ajouter : « *Avez-vous renoué avec votre environnement depuis votre adhésion (famille, amis, travail, formation, logement ...) ?* »

Ce questionnaire sera mis en ligne sur le site de GEM-France pour que nous puissions y travailler et l'utiliser.

## Changement de ministère

Nous discutons du changement de tutelle, jusqu'ici nous dépendions de la cohésion sociale ce qui correspondait tout à fait à la logique de notre action. Aujourd'hui les GEM, c'est à dire les subventions accordées aux GEM, seront gérées par l'ARS (*Agence Régionale de Santé*), basculement donc dans le secteur de la santé.

Être vigilants, rester en éveil, discuter cette affiliation bancaire.

Non seulement nous ne sommes pas des lieux de soin, mais en plus, au sein de l'ARS, les GEM deviendront le petit frère pauvre, passant derrière les CMP, HJ, EZAT, CAT, SAVS ... et toute une pléiade d'organismes dont les finances sont déjà considérablement réduites ces derniers temps.

Les participants se sont séparés jusqu'à l'an prochain, comptant bien à nouveau sur ce rassemblement annuel offert depuis Novembre 2008 par l'Union nationale GEM-France. Des photos, un film de la journée seront échangés bientôt marquant le souvenir de ce moment

chaleureux et convivial.